

Ne baissez pas les bras !

Maîtrisez votre psoriasis avec de nouveaux médicaments remboursés

Toute personne atteinte de psoriasis envisage tôt ou tard d'arrêter le traitement. Quelle que soit votre décision, réexaminez régulièrement vos options, car un nombre sans cesse croissant de traitements plus efficaces et plus simples sont commercialisés.

Le traitement du psoriasis a connu une amélioration considérable ces dernières années. Par conséquent, il pourrait être utile de revoir à nouveau vos options.

- Depuis l'année dernière (1^{er} janvier 2006), un nouvel onguent (une combinaison unique) pour le traitement du psoriasis est remboursé en Belgique :
 - Cet onguent agit simultanément sur l'inflammation de la peau et sur la normalisation de la division cellulaire.
 - Cet onguent réunit pour la première fois deux substances efficaces et (à ce jour) inconciliables dans un même tube : le calcipotriol (une substance proche de la vitamine D) et le dipropionate de bétaméthasone (un corticostéroïde).
 - Un avantage supplémentaire réside dans le fait qu'il ne faut appliquer l'onguent qu'une seule fois par jour sur les plaques rouges foncées et desquamantes.
 - Ce traitement unique est très efficace : une étude clinique a montré que l'onguent est deux fois plus rapide qu'un très puissant corticostéroïde et que 2 patients sur 3 présentaient une amélioration décisive ou une élimination totale des plaques de psoriasis après 4 semaines de traitement.
- En outre, différentes entités biologiques sont également remboursées.
 - Ces traitements s'adressent à tout patient présentant un psoriasis sévère à très sévère.
 - Tous les patients ne peuvent bénéficier de ce traitement .
 - Parlez-en à votre médecin.